



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23642>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-23642**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SPL DE L'ARTOIS

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 91384623400015

Ville : LIEVIN

Code postal : 62800

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://spl-artois.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_32155_1000643.html

Identifiant interne de la consultation : 200010

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Olivier LALOUX

Adresse mail du contact : o.laloux@spldelartois.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 321458771

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. Une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 complété sur ce point ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. Aptitude à exercer l'activité professionnelle et notamment la justification de l'inscription à l'ordre des

géomètres experts (le candidat devra avoir la qualité de géomètre expert inscrit à l'ordre des géomètres en application de la loi du 7 mai 1946)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, à savoir les études environnementales et réglementaires, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; En cas de réponse d'un opérateur national, il s'agira de fournir le chiffre de l'agence en charge du suivi du projet. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années En cas de réponse d'un opérateur national, il s'agira de fournir les références de prestations dûment effectuées par l'agence territoriale en charge du suivi du projet. Des références sur des exemples similaires sont attendues (réhabilitation de quartiers anciens). Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au cours des trois dernières années En cas de réponse d'un opérateur national, il s'agira de fournir les effectifs de l'agence territoriale en charge du suivi du projet. L'indication des titres d'études et professionnels du candidat et notamment du (des) responsable(s) d'études qui assure la mission. En cas de réponse d'un opérateur national, il s'agira de fournir les documents des membres de l'agence territoriale en charge du suivi du projet.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Etude urbaine préalable à la requalification de la cité Foch à Hénin-Beaumont

Code CPV principal - Descripteur principal : 79311000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché qui sera conclu à la suite de la procédure engagée aura pour objet l'élaboration des études préalables à la requalification des espaces publics de la cité Foch à Hénin Beaumont (62). Nature et étendue des prestations : la mission comprend l'élaboration du schéma directeur, du diagnostic aux fiches actions ainsi que les missions de géomètre et de concertation nécessaires à l'élaboration du schéma directeur. La SPL de l'Artois agit au nom et pour le compte de la Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin.

Lieu principal d'exécution du marché : Hénin-Beaumont

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Concertation

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79311000

Lieu d'exécution du lot : Hénin-Beaumont Cité Foch

- **Description du lot** : Schéma directeur

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79311100

Lieu d'exécution du lot : Hénin-Beaumont Cité Foch

- **Description du lot** : Mission de géomètre

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 71351810

Lieu d'exécution du lot : Hénin-Beaumont Cité Foch

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2024